

ACCIDENT

25 avril 2005 - planeur immatriculé F-CCFZ

Événement :	atterrissage dur.
Causes identifiées :	<input type="checkbox"/> utilisation de repères inadaptés lors de l'arrondi, <input type="checkbox"/> connaissance insuffisante des particularités du planeur utilisé.

Conséquences et dommages : partie arrière du fuselage endommagée.

Aéronef : planeur Breguet 904 S.

Date et heure : lundi 25 avril 2005 à 18 h 30.

Exploitant : club.

Lieu : AD Montagne Noire (31).

Nature du vol : renouvellement de la qualification d'instructeur.

Personnes à bord : pilote instructeur + examinateur.

Titres et expérience :

- pilote, 63 ans, VV de 1966, 1 110 heures de vol dont deux sur type et dix heures dans les trois mois précédents,
- pilote examinateur, 57 ans, VV de 1966, ITV de 1969, 4 050 heures de vol dont 250 sur type et six heures sur type dans les trois mois précédents.

Conditions météorologiques : évaluées sur le site de l'accident : vent 300° / 5 kt, rafales 20 kt, visibilité supérieure à 10 km, SCT Cu à 800 m, SCT Sc à 1 100 m, température 12 °C.

CIRCONSTANCES

De retour d'un vol d'une heure et quarante minutes, afin de renouveler sa qualification d'instructeur de vol à voile, le pilote instructeur, assis en place arrière, se présente en finale pour la piste 04. Il choisit un point de touché en prenant en compte le profil de la piste. Il atterrit quelques mètres avant le point prévu. Le planeur rebondit. A cet endroit la piste présente une pente descendante. Pour terminer l'arrondi, le pilote instructeur poursuit son action de variation d'assiette à cabrer. Le planeur heurte violemment le sol à l'endroit où la piste remonte (voir croquis ci-après).

L'aérodrome dispose de plusieurs pistes. Le pilote examinateur indique qu'ils avaient choisi la piste 04 afin de s'entraîner à l'atterrissage par vent de travers. Il ajoute que les turbulences étaient fortes. Une rafale verticale descendante a pu rendre difficile la « récupération » de l'arrondi manqué.

Le pilote instructeur n'avait jamais piloté ce planeur de la place arrière. L'examineur n'avait pas volé depuis longtemps en place avant sur ce planeur. Dans cet aéronef, la visibilité vers l'avant est très réduite. De plus, les pilotes sont assis plus haut que dans les planeurs modernes, ce qui modifie la perception de la hauteur à laquelle l'arrondi doit être réalisé. Les autres planeurs biplaces de l'aéroclub n'étaient pas disponibles.

